

Circulation du virus West Nile en Pays de la Loire

11.9.2026 - | ARS Pays de la Loire

L'Agence régionale de santé (ARS) Pays de la Loire a été informée ces derniers jours de plusieurs signalements de cas humains d'infection autochtone par le virus West Nile, également appelé virus du Nil occidental.

À ce jour, **trois cas humains confirmés ont été identifiés en Loire-Atlantique**. Ces premières détections de cas humains autochtones en Pays de la Loire témoignent d'une circulation du virus West Nile dans la région et appellent à une vigilance renforcée des professionnels de santé et de la population.

Une circulation du virus West Nile qui s'étend en France

Le virus West Nile est un virus principalement présent chez les oiseaux. Il est transmis par des moustiques, du genre *Culex* (moustique commun), qui se contaminent en piquant des oiseaux infectés.

L'humain et le cheval sont des impasses épidémiologiques : une fois contaminés, ils ne peuvent recontaminer un moustique. Les moustiques ne permettent donc pas une transmission directe de la maladie d'une personne à une autre, ni d'un équidé à un être humain.

La détection de cas humains et équins dans des territoires de plus en plus nombreux témoigne de l'extension de la circulation du virus en France hexagonale.

En **2025, 62 cas humains autochtones** d'infection par le virus West Nile ont été identifiés en France hexagonale dans six régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, ainsi que, pour la première fois, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Normandie.

Jusqu'alors, la région des Pays de la Loire n'avait pas été concernée. L'année 2026 confirme cette dynamique avec la poursuite de la circulation du virus dans de nouveaux territoires.

La détection concomitante de plusieurs cas dans une même zone géographique et sur une même période **ne témoigne pas d'un lien direct entre les cas**. Elle traduit la présence d'une circulation virale locale qui nécessite de renforcer la détection et la surveillance.

Des cas équins ont également été signalés dans la région, notamment en Vendée et en Loire-Atlantique. La surveillance du virus repose ainsi sur une approche intégrée associant santé humaine, santé animale et surveillance environnementale.

Quels sont les symptômes de l'infection à virus West Nile ?

Dans 80% des cas, l'infection par le virus West Nile est **asymptomatique**.

Lorsqu'elle se manifeste, elle peut provoquer un syndrome pseudo-grippal avec notamment :

- de la fièvre ;
- des maux de tête ;
- des douleurs musculaires ;
- parfois une éruption cutanée.

Plus rarement (1% des cas), l'infection peut entraîner des **complications neurologiques** (méningite, encéphalite ou autres atteintes neurologiques), susceptibles de provoquer des séquelles et, dans certains cas, d'être mortelles.

L'apparition brutale d'une fièvre, notamment lorsqu'elle est **associée à des signes neurologiques ou à des troubles du comportement**, **doit conduire à consulter rapidement** un professionnel de santé.

Une surveillance renforcée et des mesures adaptées

Face à cette situation, l'ARS Pays de la Loire renforce la surveillance en lien avec les acteurs régionaux et nationaux concernés.

Les mesures mises en œuvre à ce stade sont notamment les suivantes :

- **Sensibilisation des professionnels de santé** : l'ARS renforce l'information des professionnels de santé libéraux et des établissements de santé afin de favoriser l'identification, le diagnostic et le signalement rapides des cas suspects. La surveillance humaine du virus West Nile repose notamment sur la déclaration obligatoire des cas et sur la confirmation diagnostique réalisée avec l'expertise du Centre national de référence des arbovirus.
- **Sécurisation des dons de sang et des produits humains** : des mesures de sécurisation des dons du sang sont mises en œuvre à l'échelle nationale par la Direction générale de la santé, l'Agence de la biomédecine et l'Établissement français du sang. Compte tenu de la détection de cas humains, la Loire-Atlantique est désormais intégrée au dispositif de surveillance du risque West Nile pour les dons de sang. La transmission du virus peut en effet, dans certaines circonstances, être liée à l'utilisation de produits d'origine humaine, notamment le sang, les tissus, les cellules et les organes.
- **Surveillance de la situation animale** : les signalements de cas équins font l'objet d'une surveillance en lien avec les services compétents. Tout équidé présentant notamment des signes neurologiques associés à de la fièvre doit faire l'objet d'un signalement et d'une prise en charge vétérinaire rapide.

Comment se protéger ?

Le moustique *Culex*, vecteur principal du virus West Nile, est largement présent en France métropolitaine. Il est principalement actif **en soirée et durant la nuit**, contrairement au moustique tigre qui pique essentiellement pendant la journée.

Quelques gestes permettent de limiter les piqûres :

- porter des vêtements couvrants et amples, particulièrement en fin de journée et la nuit ;
- utiliser des moustiquaires aux fenêtres et aux portes ;
- utiliser, si nécessaire, des répulsifs sur les zones de peau découvertes, en suivant les recommandations du pharmacien ;
- limiter les eaux stagnantes autour du domicile, dans lesquelles les moustiques peuvent se développer : vider régulièrement les récipients, seaux et arrosoirs, couvrir les réserves d'eau, etc.

La lutte contre le moustique *Culex* est différente de celle menée contre le moustique tigre.

Dans le contexte actuel, un traitement de lutte antivectorielle par insecticides n'est pas recommandée. La réponse repose prioritairement sur la surveillance, la détection précoce des cas, la prévention des piqûres et la réduction des gîtes larvaires lorsque cela est pertinent.

L'ARS appelle à la vigilance

La détection de ces premiers cas humains autochtones en Pays de la Loire est **un signal de circulation locale active du virus qui justifie une vigilance renforcée**, notamment de la part des professionnels de santé.

L'ARS Pays de la Loire poursuit la surveillance de la situation en lien avec Santé publique France, le Centre national de référence des arbovirus, les services de l'État concernés et les acteurs de la santé animale.

Pour la population, les mesures essentielles restent la prévention des piqûres de moustiques et la consultation d'un professionnel de santé en cas de symptômes évocateurs, particulièrement en présence de signes neurologiques.

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/circulation-du-virus-west-nile-en-pays-de-la-loire>